

Pays-Bas : la politique migratoire provoque la chute de la coalition

Le premier ministre libéral, Mark Rutte, défendait une limitation du droit d'asile. Il part favori pour les élections prévues à l'automne

LA HAYE - envoyé spécial

Des dizaines de curieux se sont massés près du Binnenhof, le centre du pouvoir à La Haye, vendredi 7 juillet. Ils tentaient de comprendre pourquoi le libéral Mark Rutte, qui, en janvier 2022, avait pris la tête de son quatrième gouvernement en se présentant comme l'homme de la stabilité, venait de précipiter la chute de sa coalition au bout de 543 jours.

Dans la soirée, à l'issue de trois jours de discussions, les quatre partis composant sa coalition se sont en effet quittés sur un constat de total désaccord à propos de la politique d'asile. Mark Rutte, qui s'est dit « *déçu* », évoquant des divergences « *insurmontables* » avec ses partenaires, a présenté par écrit, dans la soirée, la démission de son gouvernement. Le roi Willem-Alexander, rentré de Grèce, où il était en vacances, devait s'entretenir avec lui samedi. Des élections auront lieu à l'automne, à l'issue d'une période de gestion des affaires courantes.

Une proposition inattendue du premier ministre, mercredi, sur la politique migratoire a mis le feu aux poudres. Déterminé à limiter le regroupement familial des réfugiés, Mark Rutte a souhaité que les personnes ayant fui une guerre – et susceptibles, selon lui, de regagner un jour leur pays d'origine – ne puissent faire venir des proches aux Pays-Bas que s'ils disposaient de ressources financières suffisantes. Des

exceptions auraient été accordées pour 200 personnes par mois au maximum.

« *Inacceptable* », a décrété le parti protestant centriste ChristenUnie, appuyé par les libéraux de gauche de D66. Cette formation a toutefois tenté, avec les chrétiens-démocrates, quatrième composante du gouvernement, de proposer un compromis, évoquant un mécanisme de limitation temporaire de l'accueil. Le premier ministre a refusé, manifestement désireux de satisfaire la base de son mouvement, le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), qui réclame, depuis 2017, une politique migratoire plus stricte.

Soudaine fermeté

Prisonnier d'une coalition qui n'était pas vraiment son premier choix et qui a été installée après de très longues négociations, le dirigeant libéral semble, en fait, avoir saisi un prétexte pour précipiter un retour aux élections. Mark Rutte craignait que le problème de l'asile, avec le constat quotidien de centres d'accueil débordés et le refus de nombreux maires d'abriter davantage de réfugiés, ne finisse par affaiblir durablement sa position.

Quelque 20 000 personnes ont introduit une demande d'asile ou de regroupement, selon les services néerlandais de l'immigration. C'est moins que ce que projetait le gouvernement, qui évoquait, en avril, la probabilité de 70 000 demandes pour l'ensemble de l'an-

Le dirigeant libéral semble avoir saisi un prétexte pour précipiter un retour aux élections

née. Un nombre qui ne sera sans doute pas atteint, mais qui a alimenté le débat, plusieurs responsables libéraux jugeant la situation « *intenable* ».

Affichant une soudaine fermeté, Mark Rutte a rejeté la faute de la crise sur ses partenaires et renoué avec un discours dur sur l'immigration qu'il avait déjà utilisé en 2010 quand, ébauchant sa première coalition, il avait obtenu au Parlement le soutien du mouvement d'extrême droite de Geert Wilders, le Parti pour la liberté (PVV). Une expérience elle aussi éphémère, qui n'avait duré qu'un peu plus de 500 jours.

Seul le gouvernement « *Rutte II* » sera en fait allé à son terme, de 2012 à 2017, tandis que « *Rutte III* » a chuté au bout de trois ans, en 2021, sur une affaire de prétendue fraude aux allocations familiales résultant, en réalité, d'une dramatique erreur administrative qui avait pénalisé de nombreuses familles, majoritairement d'origine étrangère.

Alors que son parti commençait à regimber et que son avenir devenait incertain – il songerait à

une carrière internationale, notamment au secrétariat général de l'OTAN, selon la presse néerlandaise –, voilà Mark Rutte remis en selle. Il est désormais en lice pour un cinquième mandat et, contrairement à ses trois partenaires, tous promis à une dégringolade spectaculaire si l'on en croit les sondages, le VVD qu'il dirige pourrait rester le plus important du royaume.

Victoire spectaculaire

Il semble toutefois talonné par le Mouvement agriculteur-citoyen (BBB), le parti de Caroline van der Plas, qui avait remporté une victoire spectaculaire lors des élections provinciales et sénatoriales de mars. Cette formation attachée essentiellement à la défense du monde paysan ne dispose actuellement que d'un siège à la Chambre des députés, mais les enquêtes d'opinion lui en prédisent de 23 à 29 (sur 150). Le mouvement s'est implanté dans les douze Etats provinciaux et y compte 139 élus, pour 63 au VVD.

La forte progression de cette formation située à la droite des libéraux et qui ne cache pas ses ambitions d'être plus qu'un mouvement protestataire peut expliquer aussi la décision de Mark Rutte. Tablant sur son expérience et sur son image, il espère empêcher une nouvelle victoire, quitte, demain, à négocier avec le BBB. L'un des rares courants politiques du pays avec lequel il n'a pas encore gouverné. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS